



# Bulletin

Édition no. 3 de septembre 2009

ASA – Association Suisse des Aînés

## Oui au financement complémentaire de l'AI

Margareta Annen-Ruf,  
comité de l'ASA

**Le point principal de la conférence des présidents du 30 juin 2009 à Zurich consistait en la décision de parole concernant la votation populaire du 27 septembre 2009, traitant du financement complémentaire de l'AI. La majorité des participants dit oui.**

La conseillère nationale PDC argovienne Esther Egger-Wyss, membre de la commission des finances du Conseil national, a plaidé dans son exposé pour un oui; son collègue, le conseiller national UDC Toni Bortoluzzi, membre de la commission sociale et santé du national, a plaidé pour un non.

Selon Esther Egger-Wyss, la dette de l'Assurance Invalidité (AI) croît chaque jour de 4 millions de francs, ce qui fait 1.4 milliards par année. Ceci signifie qu'en moins de dix ans, le déficit double et qu'en 2019 le fonds AVS ne consistera plus qu'en billets à ordre (voir graphique page 2). Par la 5<sup>ème</sup> révision de l'AI «réintégration avant la retraite», le nombre des nouveaux cas a pu être diminué

### LE NOUVEAU VISAGE DU BULLETIN ASA

Le bulletin ASA continue de paraître quatre fois l'an. Pour en augmenter la lisibilité, la rédaction a modernisé son aspect et changé la police d'impression. Nous vous souhaitons une lecture agréable!



Assurer la pérennité de l'AVS pour les générations futures.

de 37% et le déficit stabilisé. Avec la 6<sup>ème</sup> révision, le Conseil fédéral est sommé de présenter un projet dans lequel les dépenses sont totalement sous contrôle.

### Le financement complémentaire est impératif

La conférencière a expliqué le projet qui sera soumis à la votation populaire le 27 septembre. Il prévoit une augmentation de la TVA de 0.4% pour une durée de sept ans. A cause des difficultés économiques actuelles, cette augmentation n'entrera en vigueur qu'en 2011. Ce financement complémentaire permet de constituer un fonds de compensation individuel à l'AI. Il recevra un capital de départ de cinq milliards provenant du fonds AVS. Pendant cette période, les intérêts débiteurs de 330 millions par année seront pris en charge par la Confédération. L'acceptation de ce financement complémentaire est

impératif pour la sécurité, la fiabilité et l'acceptabilité de nos œuvres sociales.

Selon Toni Bortoluzzi, le nombre de bénéficiaires d'une rente AI a augmenté de 25'000 en 1960 à plus de 300'000 en 2006. Durant cette période la dette s'est accrue de 49 millions à plus de 9 milliards. La 5<sup>ème</sup> révision représente un pas impor-

### TABLE DES MATIÈRES

OUI AU FINANCEMENT COMPLÉMENTAIRE DE L'AI	1
ÉDITORIAL	2
RÉPONSES A QUELQUES QUESTIONS	2/3
HOMMAGE	3
HERBERT KAESTNER CO-PRÉSIDENT CSA AD INTERIM	4
AGENDA	4
IMPRESSUM	4

## EDITORIAL



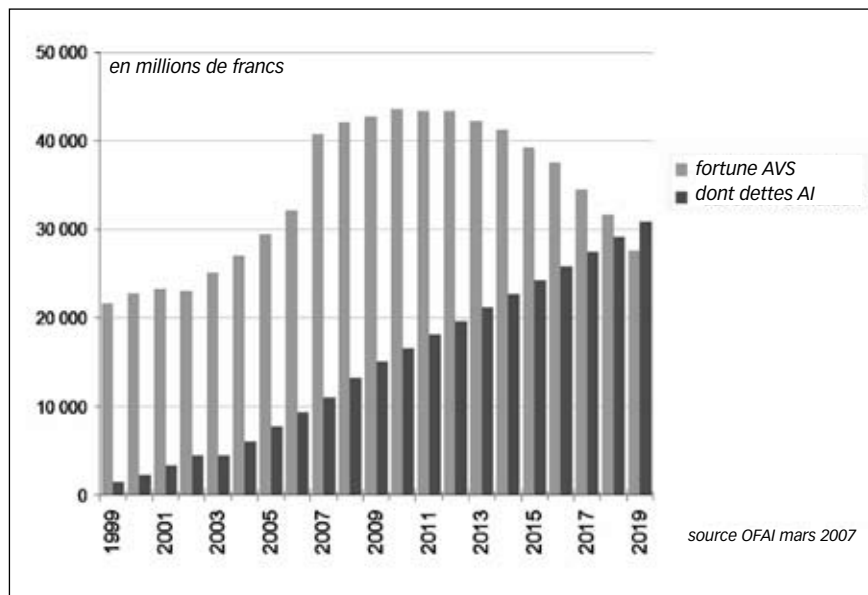
Hans Werner  
Widrig  
président de  
l'ASA

Le système de santé suisse n'est pas soumis à une quelconque pression d'économie. Pourquoi le médecin devrait-il se défendre, si le patient se présente quatre fois dans sa salle d'attente pour un problème où deux visites auraient suffi? Du fait de l'absence de toute règle de base légale, l'assureur augmente simplement les primes. La majorité des directeurs cantonaux de la santé se retiennent d'introduire un quelconque élément nouveau qui favoriserait la concurrence. Le patient consomme sans retenue car il paie des primes.

En juin 2009 un groupe de parlementaires de plusieurs partis «paquet 09 immédiat» a présenté au public une initiative pour baisser les frais de l'assurance de base d'environ 1.5 milliards. Le groupe comprend des parlementaires PDC, PLR, PVL, PES, PSS, UDC et du PBD.

Le paquet exige des concessions de la part des médecins, des caisses maladie, des hôpitaux, des entreprises pharmaceutiques, et des pharmacies. Le paquet rend l'accès direct du patient vers un médecin spécialiste beaucoup plus difficile. Il demande pour les franchises optionnelles et pour les modèles de «managed-care» un engagement d'un minimum de deux ans.

Je salue ces mesures qui baisseraient les dépenses de santé. Le «paquet 09 immédiat» représente une lueur d'espoir dans une période où l'état ne peut plus tout financer par le biais des impôts.



tant vers une stabilité structurelle. Cependant, il faut maintenant une 6ème révision pour «cimenter» l'assainissement des dépenses.

### Modifier les structures

Pour M. Bortoluzzi, le financement complémentaire qui fera l'objet de la votation n'apporte rien à l'assainissement de l'AI. Par contre, il va coûter 160 francs par citoyen par année en impôts supplémentaires, sans pour autant réduire le déficit. Des moyens supplémentaires ne feraient que camoufler les irrégularités, sans protéger l'AVS, tout au

contraire en continuant à la saper. Pour M. Bortoluzzi, qui refuse le projet, il faut donc commencer par modifier les structures et ensuite rechercher le financement et non le contraire.

La discussion qui a suivi les deux exposés a été très animée. De nombreuses questions furent posées et nombre de votes ont été prononcés. La majorité de l'assemblée approuve le projet. Le oui majoritaire est cependant lié à la condition que la 6ème révision de l'AI met tout en œuvre pour empêcher les abus.

## RÉPONSES À QUELQUES QUESTIONS

**L'interview qui suit vous permet d'apprendre ce qui a motivé Hans Werner Widrig à accepter la présidence de l'ASA, le domaine que l'ASA doit travailler en priorité, les espoirs qu'il met dans les organisations attachées et l'importance qu'il attache au CSA**

**M.A.: En plus de ta propre entreprise, de ton engagement dans plusieurs commissions et groupements et de ta famille, tu as accepté au printemps 2009 la présidence de l'ASA, tâche exigeante qui demande beaucoup de travail. Qu'est-ce qui a motivé ce pas?**

H.W. Widrig: Dans mon entreprise, un bureau d'ingénierie de la construction, j'ai pu me décharger grandement et j'ai remis la direction opérationnelle à mon successeur. J'ai repris de mon prédécesseur Kaspar Zimmermann une Association suisse des Aînés (ASA) bien organisée avec un comité fort compétent. Une

tâche tellement intéressante motive et procure du plaisir.

**M.A.: Dans quels domaines vois-tu les plus grands besoins pour l'ASA d'agir?**

H.W. Widrig: Dans le domaine de la santé il est nécessaire d'engager des réformes pour freiner les coûts en vue des primes pour 2010 (voir aussi l'éditorial du présent bulletin). En mars 2010 se tiendra une votation populaire cruciale pour le 2ème pilier (LPP). En prévoyant une diminution du taux de conversion, nous maintenons des structures transparentes et simples. Le 1er pilier (AVS)

est financé selon le principe de la répartition et le 2ème pilier (LPP) selon le procédé de la couverture du capital. Ces deux types ne doivent pas être délayés.

**M.A.: Qu'attends-tu des différentes associations rattachées à l'ASA?**

H.W. Widrig: L'ASA se concentre sur les consultations dans les questions nationales concernant le domaine de la santé et la politique sociale. En tant qu'organe faitier, il organise chaque année une assemblée des délégués au mois de mars et un congrès le premier jeudi de septembre. Toutes les autres activités ont lieu dans les associations cantonales, régionales ou locales. A ce niveau, j'attends des programmes intéressants et des associations vivantes.

**M.A.: Comment vois-tu l'acceptation et l'importance du CSA?**

H.W. Widrig: En son temps, le Conseil fédéral désirait le Conseil suisse des Aînés pour obtenir une apparition conjointe des deux associations FARES et ASA. Le CSA a donc été créé pour que le Conseil fédéral n'ait qu'un seul interlocuteur. C'était sa seule tâche. Le CSA n'est donc pas une «super association». Les activités ont lieu dans les deux grandes associations FARES et ASA. Elles ont des commissions et sont invitées aux consultations. Le CSA a pourtant toute son importance car les délégués de FARES et d'ASA prennent influence sur le plan fédéral en tant qu'organe consultatif reconnu du Conseil fédéral.

**M.A.: Je te remercie de cette conversation fort instructive.**



**En mémoire de Klara Reber, membre du comité de l'ASA et Co-présidente du CSA**

## Hommage

Hans Werner Widrig, président de l'ASA

**Dans son hommage, Hans Werner Widrig, président de l'ASA reconnaît la compétence, la clairvoyance et l'énorme engagement de la défunte pour la génération des aînés et pour la politique sociale. Il met tout particulièrement en exergue l'affable serviabilité de la défunte.**

En tant que président de l'ASA je tiens à remercier Klara Reber de son immense engagement pour la chose publique, que ce soit sur le plan cantonal ou sur le plan fédéral.

Ces remerciements sont également partagés par M. Erhard Hunziker, vice-président de l'association régionale des seniors de Winterthour (RSVW). Il a eu la possibilité d'accompagner la défunte dans diverses phases de son chemin politique. Trois qualités de Klara Reber nous ont particulièrement impressionnés:

Tout d'abord sa **compétence** dans toutes les questions de politique sociale et de politique de la santé. Dans ces domaines, les deux associations faitières FARES et ASA sont les partenaires de consultation du Conseil fédéral pour tous les messa-

ges et projets de loi. Nous en avons beaucoup profité. En sa qualité de Dr. en droit, elle connaissait parfaitement les déroulements législatifs. Elle a fait profiter la politique de ses connaissances: en 1986 et 1987 elle est membre du conseil communal de Winterthour et de 1986 à 2002 du grand conseil zurichois. Ses connaissances spécialisées ont été d'une grande aide aux comités du RSVW et de l'ASA. Elles en furent les idées directrices.

Ensuite, sa **clairvoyance** étonnait. Le développement démographique et les progrès de la médecine font reconnaître très tôt à la députée zurichoise les grandes modifications de la société et les défis qui les accompagnent. Durant sa vie professionnelle, les besoins des personnes âgées et la politique sociale

représentent ses priorités majeures. En 2002 elle rejoint le RSVW et dès le début, elle fait partie du groupe de politique de l'âge et de politique sociale. Dès mars 2004, elle préside l'association avec l'énergie et l'engagement qu'on lui connaît.

Puis, après avoir travaillé ensemble pendant quatre ans au comité de l'ASA, ce qui me reste le plus, s'est son **affable serviabilité**. Une personne aimable – on ne pouvait pas

ne pas l'aimer. Elle était toujours de bonne humeur, son enthousiasme rayonnait. Jamais une tâche supplémentaire n'était de trop! Elle menait les séances du RSVW très bien préparée et avec compétence. Très important: elle savait écouter les autres.

Le décès de Klara Reber est pour nous tous une perte sévère. Nous sommes plongés dans l'affliction et garderons d'elle un souvenir respectueux.

## MOT D'ORDRE DE L'ASA ET DU CSA

### Herbert Kaestner, Co-président CSA ad interim

Margareta Annen-Ruf, comité de l'ASA

**Ad intérim, Herbert Kaestner reprend la co-présidence du CSA, devenue vacante par le décès subit de Madame Klara Reber. Un portrait.**

Herbert Kaestner est né le 26 juin 1940 à Zurich. Depuis 25 ans il habite à Anières près de Genève. Il a commencé sa carrière professionnelle chez IBM dans le département systèmes (programmation, system design, assistance aux clients et formation). Après cinq ans, il s'est tourné vers le mar-

keting. Il a effectué deux séjours de trois ans à l'étranger, à New-York et à Vienne. Ensuite il s'est surtout occupé de marketing international et de marketing management. Herbert Kaestner a pris sa retraite anticipée à 53 ans. Il a occupé le temps libre gagné par des tâches de consultant et par des voyages.

Deux ans plus tard, il a arrêté toutes ses activités professionnelles et s'est consacré aux problèmes de la vieillesse. Il a soigné des personnes âgées. En 1996 il a été élu au comité de l'association des retraité(e)s d'IBM. Depuis 2000 il en est le président.

En 2001 Herbert Kaestner est devenu membre du Conseil suisse

des Aînés (CSA) et en 2002 il en a pris la co-présidence. La surcharge de travail lui a fait remettre cette fonction à Klara Reber, tout en restant membre du CSA.

De plus, il a été élu au comité de l'ASA en 2003. Ceci a permis d'assurer la coordination des intérêts du CSA et de l'ASA. Depuis 2006 il est le vice-président de l'ASA. Il est entre autres responsable de la promotion en Suisse romande et il s'efforce d'acquérir de nouvelles associations de seniors en Romandie.



Il est membre du CDA (Conseil des Anciens) à Genève.

Pour permettre une continuation sans faille de la co-présidence du CSA après le triste décès de Klara Reber, Herbert Kaestner s'est déclaré prêt, à l'occasion de la conférence des présidents du 30 juin dernier, à assumer cette tâche exigeante ad interim jusqu'à fin 2009, au plus tard jusqu'à l'assemblée des délégués de l'ASA de 2010.

**Nous le remercions très sincèrement de cet engagement.**

## AGENDA

### → Congrès ASA

jeudi 3 septembre 2009, 10.00 heures au Stadtcasino Bâle  
le thème: «**Le contrat des générations – une illusion?**»

### → Conférence des présidents

mardi 3 novembre 2009

### → Sessions de la fraction ASA du CSA

jeudi 12 novembre 2009

jeudi 10 décembre 2009

### → Séances plénières du CSA

vendredi 4 septembre 2009

vendredi 20 novembre 2009

### → Journée d'automne du CSA

vendredi 9 octobre 2009



## IMPRESSUM

Rédaction

Margareta Annen-Ruf

téléphone 033 251 36 13

Margareta.annen-ruf@bluewin.ch

Production

Lithouse, 3013 Berne

ASA Association Suisse des Aînés-bureaux/secrétariat  
Mischelistrasse 17, case postale 46  
4153 Reinach BL 2

téléphone 061 713 04 22

fax 061 713 04 21

Info@seniorenfragen.ch

www.seniorenfragen.ch